

L'Agence d'Attractivité d'Alsace, animatrice du **Club AMPIE**, en partenariat avec le cabinet **IREMOS** a le plaisir de vous inviter au déjeuner d'information intitulé :

Sécurisez vos déplacements à l'international

le vendredi 12 octobre 2018 de 11h à 14h
à l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, Château Kiener,
24 rue de Verdun à **Colmar**

Dans le cadre de votre développement international, vous et vos collaborateurs êtes amenés à vous déplacer à l'étranger pour prospecter de nouveaux clients, participer à des salons ou exécuter des prestations.

Depuis la jurisprudence Karachi, l'entreprise, quelle que soit sa taille et son activité, a une obligation de sécurité vis-à-vis de ses collaborateurs expatriés et de ses voyageurs d'affaires.

Au travers de retours d'expériences, Monsieur Arnaud KREMER, Président du cabinet IREMOS (spécialisé en sûreté et gestion de crise), vous présentera une organisation type et les bonnes pratiques permettant de répondre aux obligations de l'employeur d'informer, de définir une politique voyage, d'analyser les risques pays, de suivre ses collaborateurs et de préparer au mieux leurs déplacements.

La participation à cette rencontre est gratuite mais l'inscription est obligatoire avant le 8/10/2018 par le biais du formulaire d'inscription en ligne :

<http://bit.ly/2018iremos>

Contact :
Martí BERENGUER
03 89 29 81 87
m.berenguer@alsace.com

En partenariat avec :

PROGRAMME

Sécurisez vos déplacements à l'international

le vendredi 12 octobre 2018 de 11h à 14h
à l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, Château Kiener,
24 rue de Verdun à Colmar

- 11:00 Mot d'accueil**
Philippe CHOUKROUN, Directeur général de l'Agence d'Attractivité de l'Alsace
- 11:05 Sécurisez vos déplacements à l'international**
Arnaud KREMER, Président du cabinet IREMOS
- 12:20 Le Club AMPIE, le dispositif régional d'accès aux marchés publics internationaux**
Ophélie GARNIER, Responsable du service Alsace Commande Publique
- 12:30 Cocktail déjeunatoire**

La participation à cette rencontre est gratuite mais l'inscription est obligatoire avant le 8/10/2018 par le biais du formulaire d'inscription en ligne : <http://bit.ly/20181012>

Contact :

Martí BERENGUER
03 89 29 81 87

m.berenguer@alsace.com

En partenariat avec :